

# Formation de formateurs PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

3  
jours

Du 26 au 28 octobre  
2016

à Paris

Sous la responsabilité de :



Formation  
de formateurs  
**PRÉVENTION  
DES CONDUITES  
ADDICTIVES EN MILIEU  
PROFESSIONNEL**



## **Vous êtes concerné :**

Vous êtes médecin du travail, médecin de prévention ou infirmier en santé au travail.

Vous avez des connaissances de base en addictologie et vous souhaitez mettre en pratique des démarches de prévention des conduites addictives. Vous disposez éventuellement d'une expérience de formateur.

Votre inscription sera prise en compte à réception de votre lettre de motivation précisant les prérequis indiqués ci-dessus.

## **Organisation du programme :**

**Durée : 3 jours**

**Dates : du 26 au 28 octobre 2016**

**Horaires : 9h - 17h**

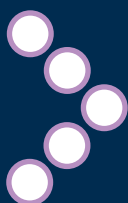
**Lieu : MSH Paris Nord - EHESP**

**20 avenue George Sand - 93210 La Plaine St-Denis**

La MILDECA, la DGT et l'EHESP s'associent pour développer cette nouvelle formation. L'objectif est de former des formateurs régionaux qui accompagneront les médecins du travail et de prévention dans leur rôle de conseil en prévention des conduites addictives. La démarche contribue ainsi à soutenir la mise en place de politiques et d'actions concertées de prévention des conduites addictives au travail.

## **Objectifs de la formation :**

- Présenter la méthode de Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB)
- Partager une approche cohérente et commune sur l'accompagnement des entreprises et des organismes publics dans l'élaboration d'un programme de prévention collective des conduites addictives
- Savoir concevoir un dispositif de formation sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel
- Élaborer et organiser un projet de déploiement de la formation auprès des médecins du travail et infirmiers de la région concernée.



## **VOTRE CONTACT EHESP**

Direction du développement  
et de la formation continue :  
[fc-intra@ehesp.fr](mailto:fc-intra@ehesp.fr)

# Programme

## Premier jour

- Stratégie gouvernementale 2013-2017 de lutte contre les drogues et les conduites addictives dans le monde du travail et 3<sup>ème</sup> plan santé au travail 2016-2020
- RPIB, un atout pour la prévention individuelle et un outil pour la connaissance des conduites addictives des personnels : présentation
- Échanges de pratiques en matière de prévention dans les entreprises : la place du médecin du travail

La journée se déroule en séance plénière autour d'échanges qui permettront de préparer les débats possibles lors des formations finales.

## Deuxième jour

- Élaborer et animer un dispositif de formation

Être formateur dans le champ de la prévention des conduites addictives en milieu professionnel : quelle posture pédagogique adopter ?

Mises en situation de formation.

## Troisième jour

- Piloter une démarche et animer un dispositif de prévention
- Élaborer un dispositif de formation sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Sur la base des acquis des journées précédentes, les stagiaires montent et animent une séquence de formation. Ils travaillent sur l'ingénierie pédagogique, les modalités pédagogiques, les acteurs à associer et les collaborations à mettre en place, l'évaluation des coûts et l'évaluation de la satisfaction des stagiaires et des acquis des participants. Ils présentent leurs travaux en séance plénière.

## Intervenants

- Experts dans le domaine de la prévention des conduites addictives au travail
- Experts de la formation et de l'ingénierie pédagogique

Les  de la formation

- Approches théoriques et pratiques

Formation  
de formateurs  
PRÉVENTION  
DES CONDUITES  
ADDICTIVES EN MILIEU  
PROFESSIONNEL

# Modalités d'inscription



Pour candidater à la formation :

<http://formation-continue.ehesp.fr/>

## Tarif

Formation prise en  
charge par la MILDECA  
(déjeuners libres)

*Les personnes en situation de handicap  
souhaitant bénéficier d'un accueil  
spécifique peuvent s'adresser au  
02 99 02 27 49 ou par courriel à :  
Xavier.Martiniault@ehesp.fr*

Dossier de candidature : une lettre de motivation indiquant vos expériences  
ou projets de prévention collective.

Une confirmation vous sera adressée par mail.

Vous recevrez ensuite une convocation pour officialiser votre participation.

**Pour toute information sur le suivi de votre inscription, contactez :**

DDFC - Formation Continue  
fc-intra@ehesp.fr

École des Hautes Études en Santé Publique  
15 Av. du Professeur Léon Bernard  
CS 74312  
35043 RENNES Cedex



EHESP



Retrouvez toute l'offre de formation EHESP sur le site : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)